



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 23.10.2018

Numéro de publication: KK04-0000001096

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire PROPUNET Sàrl en liquidation

Débiteurs:

PROPUNET Sàrl en liquidation

En Budron H 14

1052 Mont-sur-Lausanne

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 12.11.2018

Remarques:

La cession des droits de la masse peut être demandée dans le même délai (revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF).

OFFICE DES FAILLITES DE LAUSANNE

021 316 65 10